

2 - Le Pentateuque, recherches et débats

Par Thomas Römer, Université de Lausanne

Dans la nouvelle version TOB du Pentateuque, parue fin 2003, les introductions, notes et tableaux chronologiques témoignent des acquis et des débats en cours après la crise de la « théorie documentaire » (voir Cahier n° 127, mars 2004, p. 59-62). Thomas Römer a dirigé le

travail de révision avec Jacques Briand. Il présente ici la situation actuelle des recherches ainsi que la position qui sous-tend cette édition du Pentateuque (texte d'après une conférence donnée à l'Institut catholique de Paris, le 13 novembre 2003).

Tout d'abord, il faut souligner que certaines observations qui se trouvaient à l'origine de la théorie documentaire restent valables, notamment la distinction entre textes sacerdotaux et non-sacerdotaux, le statut particulier du Deutéronome ou l'importance du travail rédactionnel dans la mise en commun des différents ensembles littéraires.

Ce qui a changé, c'est le « paradigme socio-historique ». Aujourd'hui, le Pentateuque n'apparaît plus comme le reflet d'une succession chronologique de documents. La recherche actuelle insiste plutôt sur la cohabitation des traditions. Leur diversité à l'intérieur de la Torah ne s'explique pas seulement par leur ancrage à différentes époques, mais aussi comme le résultat d'une volonté éditoriale qui a rassemblé à l'intérieur d'un seul livre des théologies en débat au moment où le Pentateuque a pris forme.

Par conséquent, l'exégèse vétérotestamentaire a déplacé son intérêt; ce ne sont plus tant les origines hypothétiques d'Israël qui l'intéressent, que l'époque à laquelle les différentes traditions légales et narratives ont été rassemblées : l'époque perse.

Naissance à l'époque perse

Dans le modèle traditionnel, l'époque perse était vue comme une période de légalisme et de décadence. Aujourd'hui, elle est reconnue comme le véritable moment de la naissance du judaïsme. La publication du Pentateuque, ou en tout cas d'un proto-Pentateuque, doit être comprise non comme un geste conservateur mais comme une tentative pour définir la nouvelle identité juive face aux changements politiques, économiques et religieux du temps.

Dans cette perspective, certains chercheurs mettent en rapport la publication de la Torah avec la supposée institution perse de « l'autorisation impériale ». Le pouvoir perse aurait encouragé les populations de l'empire à faire reconnaître leurs traditions légales. Cela donne un cadre historique plausible pour la réunion et la publication de différents codes de loi en un seul document. L'arrivée du scribe et prêtre Esdras à Jérusalem et sa lecture d'une Loi au peuple (voir les livres d'Esdras et de Néhémie) pourraient alors s'expliquer dans le cadre de

reconnaissance de ce document officiel – notre Pentateuque ou sa première édition – par l'administration achéménide de la province de Yehoud. En réalité, il n'est pas évident qu'une telle autorisation ait existé; les indices avancés en faveur de cette hypothèse sont minces et il est douteux que les Perses aient pris eux-mêmes l'initiative de donner un statut officiel à des traditions locales. Cela étant dit, un texte comme Esd 7 cherche visiblement à faire bénéficier la loi d'Esdras de la légitimité de l'autorité achéménide.

La réunion de divers codes législatifs et récits s'explique d'abord par des « raisons internes ». Il fallait donner une nouvelle identité aux Israélites et Judéens intégrés de force, après la victoire de Cyrus sur les Babyloniens en 539, dans un immense « marché commun » à l'intérieur duquel de petites nations comme Juda compétaient peu. Or l'identité judéenne ne pouvait plus se dire à l'aide des anciennes institutions comme la royauté, le pays ou la vénération de YHWH, dieu « national ». De plus, il fallait tenir compte de la variété des options théologiques véhiculées par les différents groupes du judaïsme naissant tout en trouvant des dénominateurs communs qui fas-

sent l'objet d'un consensus. Un bon exemple de cet effort est la construction de la figure de Moïse, dont la vie couvre quatre des cinq livres du Pentateuque.

Dans ces quatre livres, Moïse remplit des fonctions qui appartenaient traditionnellement à des institutions différentes. Ici il apparaît comme une figure royale : voir sa naissance (inspirée de la légende de Sargon d'Akkad) ou son rôle de médiateur et de législateur entre Dieu et le peuple. Là, il est une figure prophétique et l'histoire de son appel par Dieu ressemble fort aux récits de vocation de Jérémie et d'Ézéchiël. Ailleurs, il donne sa légitimité à la classe sacerdotale, représentée par son frère Aaron. Toutes les grandes institutions se trouvent ainsi redéfinies dans la personne de Moïse. Mais, à côté de lui, les épopées des patriarches véhiculent d'autres traditions sur les origines d'Israël. Dans la constellation actuelle du Pentateuque, elles forment une sorte de prologue à l'histoire de Moïse tout en gardant leurs options théologiques propres. La construction de tout cet ensemble à l'époque perse en fait une littérature de compromis dont les artisans principaux ont été le courant sacerdotal (P) et le courant « laïque » (D ou J).

Le courant sacerdotal

Si la délimitation des textes sacerdotaux pose relativement peu de problèmes, leur formation fait aujourd'hui l'objet d'un débat. On a toujours observé que ces textes ne proviennent pas d'une seule main

mais qu'ils sont le résultat d'un long processus rédactionnel, lequel peut s'étendre sur plus d'un siècle. Habituellement, on distingue donc entre Pg, document sacerdotal de base, surtout narratif, et Ps, les compléments sacerdotaux, surtout d'ordre législatif, ajoutés plus tard au document de base. C'est l'étendue de Pg qui est actuellement débattue.

Dans le cadre de la théorie documentaire, on voyait la fin de Pg soit dans le récit de la mort de Moïse (Dt 34) soit après le récit de la conquête (Jos 18-19*). Or, des travaux récents ont montré qu'il n'existe pas d'indices stylistiques pour attribuer ces textes à Pg et qu'ils portent des traces de rédactions ultérieures. Où faut-il alors chercher la fin de Pg ? Certains pensent que le document sacerdotal primitif se terminait avec la construction du sanctuaire au Sinaï (Ex 40) ou avec l'installation du culte pour Israël (Lv 1-9*). Rappelons que la théophanie au Sinaï a souvent été considérée comme le véritable but de l'écrit sacerdotal. Ajoutons que la fin du livre de l'Exode (achèvement du sanctuaire et installation de YHWH dans celui-ci) renvoie très clairement à Gn 1, selon une constante de la mythologie du Proche-Orient ancien où la création s'achève par l'érection d'un sanctuaire pour le Dieu créateur. On pourrait donc penser que la fin de Pg se trouve bien à la fin du livre de l'Exode quand Dieu vient habiter au milieu de son peuple (Ex 40). Alternativement, on peut inclure l'installation du culte et la consécration d'Aaron et ses fils en Lv 1-9* dans le

récit de base ; l'adoration du peuple à la fin de Lv 9 constituerait ainsi l'aboutissement du document sacerdotal primitif.

Reste le problème de la datation de Pg. La localisation du sanctuaire au Sinaï n'est pas un argument convaincant pour dater Pg avant la reconstruction du Temple, donc avant 520. L'établissement du culte au Sinaï correspond à la volonté sacerdotale d'ancrer toutes les grandes institutions du judaïsme aux origines soit du monde (Sabbat), soit de l'humanité post-diluvienne (lois alimentaires) soit du peuple (circoncision, Pâque et culte). Ajoutons que si la version sacerdotale primitive se termine quelque part dans la péripécie du Sinaï, il faut renoncer à l'idée que cette version soit l'ossature du Pentateuque et en définisse l'étendue. La constitution du Pentateuque est plutôt le résultat d'une longue discussion entre les rédacteurs sacerdotaux successifs et leurs collègues « laïques ».

Le courant laïque

La distinction entre matériel sacerdotal et matériel non sacerdotal reste un point de départ valable pour toute recherche sur le Pentateuque. Les différences d'appréciation apparaissent pourtant très vite lorsqu'il s'agit d'identifier avec précision la nature de ce matériel. Certains auteurs continuent ainsi à parler de textes « yahwistes » (J) mais en situant ceux-ci à l'époque

de l'exil babylonien et non plus à l'époque monarchique.

Pour Van Seters (*The Life of Moses. The Yahwist as Historian in Exodus-Numbers*, CBET 10, Kampen-Louisville, 1994), le Yahwiste est un auteur au sens propre du terme qui a conçu la trame narrative du Pentateuque comme un prologue à l'Histoire deutéronomiste (c'est-à-dire l'ensemble des livres du Dt à Rois). Pour C. Levin (*Der Yahwist*, FRLANT 157, Göttingen, 1993), le Yahwiste est un rédacteur qui rassemble de nombreuses sources et qui devient, par ce travail rédactionnel, l'artisan du *Tétrateuque* (Gn - Nb).

D'autres chercheurs renoncent au sigle J, et postulent qu'une grande partie des textes non sacerdotaux devraient être qualifiés de « deutéronomistes » (Dtr) à cause de leur parenté stylistique et théologique avec le livre du Deutéronome. À la suite de E. Blum (*Studien zur Komposition des Pentateuch*, BZAW 189, Berlin-New York, 1990) on parle souvent d'une « composition D » (en abrégé, Kd). Mais peut-on vraiment caractériser la plupart des textes non sacerdotaux de Gn comme faisant partie de Kd ? Les récits patriarcaux prônent souvent la cohabitation avec les autres peuples alors que des textes deutéronomistes (Dt 7, Ex 23,31-33 ou Nb 25) insistent au contraire sur une séparation stricte. Cette différence ne vient-elle pas du fait que la Genèse est moins marquée par le style et par l'idéologie Dtr que les livres de l'Exode ou des Nombres ? En réalité, on ne peut attribuer l'ensemble des

textes non sacerdotaux à un même auteur ou à une même école, qu'il s'agisse du Yahwiste ou du Deutéronomiste.

Cette constatation nous invite à aborder la redécouverte récente de l'indépendance relative de certaines traditions du Pentateuque.

Retour de la théorie des fragments ?

On a depuis longtemps remarqué qu'à l'exception du code de sainteté, les codes législatifs semblent avoir connu une transmission et une première utilisation en dehors des contextes littéraires dans lesquels ils ont ensuite été insérés. Une telle autonomie se retrouve dans certains ensembles narratifs. Le cycle des origines (Gn 1-11) a sans doute été conçu non pas comme introduction à l'histoire des Patriarches mais comme une réflexion libre sur les origines du monde et la condition humaine. De même, l'histoire de Jacob a sans doute été initialement une légende indépendante sur l'origine d'Israël (en concurrence avec la légende de l'Exode). L'histoire de l'oppression et de la libération en Égypte (Ex 1-15*) a sans doute été d'abord une narration autonome avant d'être élargie à une histoire incluant le séjour au désert et l'arrivée au Sināï. On retrouve dans cette insistance actuelle sur l'indépendance relative des unités majeures du Pentateuque une intuition de Rendtorff (*Das Überlieferungsgeschichtliche Problem des Pentateuch*, BZAW 147

Berlin-New York, 1976). Si cette observation est justifiée, la question de la composition du Pentateuque et de sa « trame narrative » se pose alors de manière renouvelée.

Les thèmes de la sortie d'Égypte, du don de la Loi et du séjour au désert (suivi de la conquête) sont liés, sur le plan narratif, par la figure de Moïse. Ils ont sans doute été édités ensemble aux alentours du VII^e siècle, à Jérusalem, peut-être à la cour du roi Josias. La publication d'une *vita Mosis* aurait eu pour but de rassembler les traditions de l'Exode (qui, originaires du Nord, seraient parvenues à Jérusalem après la destruction de Samarie par les Assyriens en 722) et de présenter Moïse comme une riposte à l'idéologie royale assyrienne en faisant de lui l'égal des plus grands souverains.

Si le lien littéraire entre exode, Loi, désert et conquête s'est fait au VII^e siècle, qu'en est-il du lien entre la tradition des Patriarches et celles sur Moïse ? On admet aujourd'hui que les récits patriarcaux et les récits de la sortie d'Égypte représentent deux « mythes d'origine » qui se sont trouvés en conflit l'un avec l'autre. D'un côté, on a une conception *généalogique* (« populaire ») des origines et, de l'autre, une conception *vocationnelle* (de type « prophético-deutéronomiste »). Le conflit a été virulent au moment de l'exil (voir Ez 33,24, où Dieu rejette les revendications de la population non exilée qui légitime ses aspirations territoriales en se référant à Abraham).

Les récits patriarcaux véhiculent des idées incompatibles avec l'idéologie deutéronomiste. On pense aujourd'hui que c'est le document sacerdotal qui aurait effectué un lien littéraire entre la Genèse et les traditions sur Moïse. La thèse est séduisante mais elle mérite discussion. Certains textes de facture Dtr (et d'origine pré-sacerdotale?) semblent présupposer au minimum l'existence d'un lien entre la descendance de Jacob en Égypte et la sortie d'Égypte (voir le « petit credo » de Dt 26,5-9). D'autres passages patriarcaux contiennent des allusions ironiques à la tradition de l'Exode (voir Gn 12,10-20 ou Gn 16). Cela signifie qu'une partie des récits de l'Exode était déjà connue des rédacteurs qui voulaient s'en distancier.

Dans ce retour partiel à une théorie des fragments, il reste à se demander si, outre les codes législatifs, les unités majeures en Ex-Nb peuvent être reconstruites aussi précisément que pour la Genèse.

La fin des théories globales ?

Il est notoire que la théorie documentaire s'est développée à partir des travaux sur la Genèse. Encore applicable à la première partie du livre de l'Exode, elle achoppait sur la péripécie du Sinaï. En ce qui concerne le livre des Nombres, M. Noth faisait remarquer : « Si l'on parlait du livre des Nombres, on n'aurait guère l'idée de sources parallèles, mais on

penserait plutôt à une mise en commun peu systématique de nombreux morceaux, datant d'époques diverses et ayant des contenus et des caractéristiques fort différents les uns des autres (hypothèse des fragments). » (*Das vierte Buch Mose. Numeri*, ATD 7, Göttingen, 1977, 3^e éd.). Cette observation mérite toute notre attention. La recherche sur le Pentateuque s'est en effet peu occupée de la question de l'apparition et de la constitution des cinq rouleaux.

À regarder les différents livres de la Torah, on constate que Gn, Ex, Lv et Dt possèdent chacun une structure assez claire et cohérente. Ceci est beaucoup moins vrai pour le livre des Nombres (voir la discussion sans fin concernant son plan). À cette observation s'ajoute celle du profil spécifique des différents livres du Pentateuque. L'Exode propose un mélange de style sacerdotal et Dtr, contrairement à la Genèse où la présence de Dtr est très discrète. Le Lévitique est entièrement sacerdotal dans sa première partie, mais le code de sainteté est dans un style mixte « deutéronomistico-sacerdotal ». Le Deutéronome ne connaît guère d'interventions de type sacerdotal. Reste le livre des Nombres, lequel a pu accueillir des textes tardifs qui ne trouvaient déjà plus de place ailleurs. Si les recherches récentes qui trouvent la conclusion de Pg dans la péripécie du Sinaï ont raison, le livre des Nombres a pu prendre forme lors de la mise en commun d'un ensemble Gn-Lv édité sous égide sacerdotale d'une part, et du Dt détaché de l'histoire

Dtr d'autre part. Le livre des Nombres deviendrait ainsi le berceau des rédactions tardives. Le profil, la chronologie et la nature exacts de telles rédactions post-sacerdotales sont encore en débat.

Il n'existe à ce jour aucune nouvelle théorie qui fasse l'objet d'un consensus comparable à celui dont l'hypothèse documentaire a pu faire l'objet par le passé. Une révision de la TOB était-elle prématurée ? Non. Je crois qu'il était essentiel d'offrir au public des introductions et des notes qui tiennent compte de la situation actuelle de la recherche. C'est la raison pour laquelle on trouvera peu d'énoncés trop affirmatifs mais, au contraire, une insistance sur le caractère hypothétique de certaines explications. Les réviseurs ont pris le parti de présenter d'abord les textes bibliques dans une perspective synchronique pour montrer ensuite qu'il est nécessaire de les comprendre dans leur profondeur historique en retraçant leurs différents contextes et milieux producteurs.

Le Pentateuque TOB, les cinq livres de la Loi, Paris, Le Cerf / Société Biblique Française, 2003, 409 p., 23 €.

N.B. : Thomas Römer vient de diriger une *Introduction à l'Ancien Testament* (Genève, Labor et Fides, 2004, 720 p., 38 €). Il y a rédigé, entre autres, les chapitres sur la formation du Pentateuque, les débats en cours (avec Christophe Nihan) et le livre des Nombres.